



Arrêté du 24 janvier 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de neuf concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de classe normale à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA)

NOR : RIAH2237506A

JORF n°0022 du 26 janvier 2023

Texte n° 102

Version initiale

Par arrêté du président-directeur général de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique en date du 24 janvier 2023, neuf concours sur titres et travaux sont ouverts à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) afin de pourvoir des emplois de chargés de recherche de classe normale vacants ou susceptibles d'être vacants.

Le nombre total des places offertes aux concours est de 21.

La répartition des postes offerts aux concours est fixée comme suit :

Concours n° 1 BSO-CRCN-2023 : 2 postes

Le centre INRIA de l'université de Bordeaux, en cohérence avec sa politique de site avec l'université de Bordeaux et l'Université de Pau et des pays de l'Adour, a pour priorité de renforcer les thématiques suivantes : calcul haute performance ; convergence simulation numérique/données ; modélisation de processus naturels ; interface santé/numérique. Le centre souhaite par ailleurs privilégier le recrutement dans les équipes-projets nouvellement créées ou en cours de création. Plus globalement, la campagne de recrutement est largement ouverte à toutes les thématiques de recherche des équipes du centre.

Affectation : centre INRIA de l'université de Bordeaux.

Concours n° 2 GRA-CRCN-2023 : 3 postes

Le centre INRIA de l'Université Grenoble Alpes, en cohérence avec sa politique de site, a pour priorité de renforcer les thématiques suivantes : systèmes d'exploitation ; gestion de données et de connaissances ; apprentissage et applications ; environnement et informatique responsable. Le centre souhaite par ailleurs privilégier le recrutement dans les équipes-projets nouvellement créées ou en cours de création. Plus globalement, la campagne de recrutement est largement ouverte à toutes les thématiques de recherche des équipes du centre.

Affectation : centre INRIA de l'Université Grenoble Alpes.

Concours n° 3 LNE-CRCN-2023 : 2 postes

Le centre INRIA de l'Université de Lille, en cohérence avec sa politique de site, a pour priorité de renforcer les thématiques suivantes : santé numérique (science des données, robotique), en lien avec le hub « Santé de précision » de l'Université de Lille ; cybersécurité (réseaux, systèmes distribués, génie logiciel), en lien avec le Campus Cyber Hauts-de-France Lille Métropole. Le centre souhaite par ailleurs privilégier le recrutement dans les équipes-projets nouvellement créées ou en cours de création. Plus globalement, la campagne de recrutement est largement ouverte à toutes les thématiques de recherche des équipes du centre.

Affectation : centre INRIA de l'Université de Lille.

Concours n° 4 LYS-CRCN-2023 : 2 postes

Le centre INRIA de Lyon, en cohérence avec sa politique de site, a pour priorité de renforcer les thématiques suivantes : numérique pour les sciences du vivant et la médecine ; apprentissage pour l'ingénierie. Le centre souhaite par ailleurs privilégier le recrutement dans les équipes-projets nouvellement créées ou en cours de création. Plus globalement, la campagne de recrutement est largement ouverte à toutes les thématiques de recherche des équipes du centre.

Affectation : centre INRIA de Lyon.

Concours n° 5 NGE-CRCN-2023 : 2 postes

Le centre INRIA Nancy Grand Est, en cohérence avec sa politique de site avec l'Université de Lorraine et l'Université de Strasbourg, souhaite privilégier les profils, potentiellement atypiques, avec une forte orientation vers (1) le développement logiciel ou matériel et (2) la santé. Le centre souhaite par ailleurs privilégier le recrutement dans les équipes-projets nouvellement créées ou en cours de création. Plus globalement, la campagne de recrutement est largement ouverte à toutes les thématiques de recherche des équipes du centre.

Affectation : centre INRIA Nancy Grand-Est.

Concours n° 6 PRO-CRCN-2023 : 3 postes

Le centre INRIA de Paris, en cohérence avec sa politique de site avec ses universités partenaires, en particulier au sein du centre INRIA de Sorbonne Université, affiche trois priorités de recrutement : intelligence artificielle (apprentissage, optimisation, traitement automatique du langage, vision) ; santé numérique ; réseaux et systèmes. Le centre souhaite qu'au moins deux postes ouverts au concours soient affectés dans des équipes travaillant dans ces domaines. Le centre souhaite par ailleurs privilégier le recrutement dans les équipes-projets nouvellement créées ou en cours de création. Plus globalement, la campagne de recrutement est largement ouverte à toutes les thématiques de recherche des équipes du centre.

Affectation : centre INRIA de Paris.

Concours n° 7 RBA-CRCN-2023 : 2 postes

Le centre INRIA de l'Université de Rennes, en cohérence avec sa politique de site avec ses universités partenaires, souhaite cette année recruter en priorité dans le domaine de l'informatique frugale (aspects logiciels, matériels ou réseaux). Le centre souhaite par ailleurs privilégier le recrutement dans les équipes-projets nouvellement créées ou en cours de création. Plus globalement, la campagne de recrutement est largement ouverte à toutes les thématiques de recherche des équipes du centre.

Affectation : centre INRIA de l'Université de Rennes.

Concours n° 8 SAM-CRCN-2023 : 2 postes

Le centre INRIA d'Université Côte d'Azur, en cohérence avec sa politique de site avec Université Côte d'Azur et l'Université de Montpellier, a pour priorité de renforcer les thématiques suivantes : génie logiciel et certification ; neuroscience ; traitement automatique des langues ; robotique. Le centre souhaite par ailleurs privilégier le recrutement dans les équipes-projets nouvellement créées ou en cours de création. Plus globalement, la campagne de recrutement est largement ouverte à toutes les thématiques de recherche des équipes du centre.

Affectation : centre INRIA d'Université Côte d'Azur.

Concours n° 9 SIF-CRCN-2023 : 3 postes

Le centre INRIA de Saclay porte, au sein du centre INRIA de l'Université Paris-Saclay et du centre INRIA de l'Institut polytechnique de Paris, les priorités suivantes : informatique quantique ; systèmes d'exploitation ; biologie et santé numérique ; cybersécurité et vie privée. Le centre souhaite par ailleurs privilégier le recrutement dans les équipes-projets nouvellement créées ou en cours de création. Plus globalement, la campagne de recrutement est largement ouverte à toutes les thématiques de recherche des équipes du centre.

Affectation : centre INRIA de Saclay.

La date d'ouverture des inscriptions est fixée au 26 janvier 2023.

La date de clôture des inscriptions est fixée au 27 février 2023 à minuit, heure de Paris.

A compter de la date d'ouverture, les candidats doivent :

- soit s'inscrire en ligne, sur le site internet de l'INRIA (<https://www.inria.fr/fr/chargees-et-charges-de-recherche-de-classe-normale-crcn>) ;
- dans le cadre d'une candidature en ligne, avoir terminé leur inscription électronique avant le 27 février 2023, minuit, heure de Paris ;
- soit demander un dossier de candidature au format papier : le dossier peut être obtenu sur demande écrite transmise par voie postale ou retrait auprès de la direction des ressources humaines (cf. annexe).

Aucune demande par mail ou téléphone ne sera prise en compte.

Les candidats doivent :

- soit avoir terminé leur inscription en ligne au plus tard le 27 février 2023 avant minuit, heure de Paris ;
- soit avoir déposé leur dossier de candidature à la direction des ressources humaines, au plus tard le 27 février 2023 avant 17 heures, heure de Paris ;
- soit avoir envoyé leur dossier de candidature par voie postale, au plus tard le 27 février 2023, le cachet de la poste faisant foi.

Tout dossier transmis hors délai, incomplet ou insuffisamment affranchi sera automatiquement rejeté.

Le jury d'admissibilité ou la section de jury compétente examine les titres et travaux des candidats et, après avoir délibéré, établit la liste des candidats admis à poursuivre le concours. Il est ensuite procédé à l'audition des candidats admis à poursuivre le concours. Les candidats résidant dans l'une des collectivités mentionnées à l'article 72-3 de la Constitution (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, îles Wallis et Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie) ou à l'étranger, en situation de handicap, en état de grossesse ou dont l'état de santé le nécessite bénéficient, à leur demande, du recours à la visioconférence pour le déroulement de l'audition. Pour bénéficier de la visioconférence, les candidats en situation de handicap, les femmes en état de grossesse ainsi que les personnes dont l'état de santé rend nécessaire le recours à la visioconférence doivent produire le certificat médical délivré par un médecin agréé et comportant la mention de l'aménagement relatif à la visioconférence.

Ils doivent en faire la demande par écrit auprès du service des ressources humaines référent du concours concerné (cf. liste en annexe) au plus tard dans un délai de deux jours ouvrés à compter de la réception de la convocation à l'audition. A titre exceptionnel, lorsque l'urgence le justifie, un candidat pourra être autorisé à bénéficier du recours à la visioconférence même si sa demande est formulée après cette date, sous réserve de l'accord de l'INRIA.

La demande de mise en place de visioconférence doit être réalisée conformément à la procédure mise en place par l'INRIA et disponible sur le site internet de l'INRIA dans le respect des garanties prévues par l'arrêté du 22 décembre 2017 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique de l'Etat.

A titre exceptionnel, le recours à la visioconférence sera autorisé pour tous les candidats aux auditions des concours de chargés et chargées de recherche de classe normale du centre INRIA de l'université de Bordeaux et du centre INRIA Nancy Grand Est, du centre INRIA de l'Université de Rennes et du centre INRIA d'Université Côte d'Azur, du centre INRIA de Paris et du centre INRIA de l'Université Grenoble Alpes, du centre INRIA de Lyon et du centre INRIA de l'Université de Lille, les calendriers des auditions étant identiques.

Conformément au décret du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap, les candidats demandant un aménagement d'épreuves doivent transmettre un certificat médical, établi par un médecin agréé, au plus tard trois semaines avant le déroulement des épreuves soit le 6 mars 2023.

Une décision du président-directeur général de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique fixera la date et le lieu de déroulement des épreuves ainsi que la liste des candidats admis à concourir.

Annexe

ANNEXE

INRIA, direction des ressources humaines, service recrutement et carrière, Domaine de Voluceau, BP 105, 78153 Le Chesnay-Rocquencourt Cedex France.

Service des ressources humaines du centre INRIA de l'université de Bordeaux, 200, avenue de la Vieille-Tour, 33405 Talence Cedex.

Service des ressources humaines du centre INRIA de l'Université Grenoble Alpes, Inovallée, 655, avenue de l'Europe, Montbonnot, 38334 Saint-Ismier Cedex.

Service des ressources humaines du centre INRIA de l'Université de Lille, Parc scientifique de la Haute Borne, 40, avenue Halley, bât. A, Park Plaza, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

Service des ressources humaines du centre INRIA de Lyon, Campus La Doua Villeurbanne, bâtiment CEI-2, 56, boulevard Niels-Bohr, CS 52132, 69603 Villeurbanne, France.

Service des ressources humaines du centre INRIA de Nancy - Grand Est, Technopôle de Nancy Brabois - Campus scientifique, 615, rue du Jardin-Botanique, 54602 Villers-lès-Nancy Cedex.

Service des ressources humaines du centre INRIA de Paris, 2, rue Simone-Iff, CS 42112, 75589 Paris Cedex 12.

Service des ressources humaines du centre INRIA de l'Université de Rennes, Campus universitaire de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex.

Service des ressources humaines du centre INRIA de Saclay, 1, rue Honoré-d'Estienne-d'Orves, bâtiment Alan-Turing, Campus de l'Ecole polytechnique, 91120 Palaiseau.

Service des ressources humaines du centre INRIA d'Université Côte d'Azur, 2004, route des Lucioles, BP 93, 06902 Sophia-Antipolis Cedex.

Service des ressources humaines du siège de l'INRIA, Domaine de Voluceau, BP 105, 78153 Le Chesnay-Rocquencourt Cedex France.